

si singulier, disiez-vous, qui venait de se produire au sein du Conseil municipal.

A l'occasion d'un vote relatif à une passerelle à établir sur le canal, le pont du Galon-d'Eau et celui du Sarel, vous déclarez dans cet article que M. Charles Roussel, rapporteur, avait reconnu que les termes de son rapport avaient été modifiés, les dernières lignes ayant été ratées sur la minute et remplacées par celles qui avaient été copiées au registre des délibérations.

Vous ajoutez aussi que M. Roussel ne se souvenait nullement d'avoir opéré ces ratures et ces changements, bien que l'écriture des lignes tracées sur les ratures ressemblât étonnamment, suivant votre expression, à celle de M. Roussel.

Vous terminez en disant que la municipalité, refusant de faire droit à la demande de M. Roussel, ne voulait pas se dessaisir de la minute, même contre un reçu. — Bien que tous les lecteurs de cet article aient pu apprécier le mobile qui l'avait inspiré, nous avons laissé au bon sens public le soin de faire justice d'un tel récit et nous avons attendu le résultat de l'instance judiciaire à laquelle cet incident a donné naissance.

Aujourd'hui que la justice a prononcé, nous croyons, uniquement dans l'intérêt de la vérité, devoir vous demander de faire savoir à vos lecteurs qu'une ordonnance de M. le juge d'instruction de Lille a déclaré que la minute, les ratures et les modifications émanaient bien de M. Charles Roussel dont les souvenirs avaient été, paraît-il, infidèles.

Nous avions espéré que ce fait aurait été porté par vous à la connaissance de vos lecteurs ou même que M. Charles Roussel se serait empressé de rectifier une erreur due à l'infidélité de ses souvenirs, mais puisqu'il n'en est pas ainsi, nous croyons de notre devoir d'exiger de vous cette rectification, que nous jugeons inutile d'accompagner d'aucun commentaire.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, nos bien sincères civilités;

J. DEREGNAUCOURT, ancien maire de Roubaix;

A. FAMBON, ancien adjoint;

ED. DELATTRE, ancien adjoint et membre de la commission de la voirie;

DELEPORTE-BAYART, ancien adjoint et membre de la commission de la voirie;

A. SCARPEL, ancien adjoint.

H. SCARPEL, conseiller municipal et membre de la commission de la voirie.

Nous avons rapporté sans réflexion aucune l'incident qui s'est passé à la fin de décembre au sein du conseil municipal; notre récit était très exact dans tous ses détails et il ne nous a été inspiré que par un seul « mobile », celui de renseigner nos lecteurs. Nous n'avons pas d'ailleurs à prendre parti dans une question semblable.

Quant à l'ordonnance de non-lieu qui a été rendue, paraît-il, aucun avis ne nous en avait informé et les honorables signataires de la lettre qui précède ne sauraient en être étonnés, puisqu'eux-mêmes ont ignoré, jusqu'en ces derniers jours, la décision de la justice.

Dans le scrutin sur l'amendement attribuant pour deux ans au gouvernement la nomination des maires, les votes des députés du Nord se sont répartis ainsi :

Contre : MM. Corne, Roger, de Marcère, Wallon, Testelin, Deregnaucourt.

En faveur : M. de Corcelle.

Les autres députés ont voté pour.

On peut dire que tout Roubaix était à Lille hier. Durant toute la matinée, les abords de la gare ont été encombrés par la foule : un nombre considérable de personnes sont allées à pied ou en voiture. A l'aller et au retour la route de Lille présentait l'aspect le plus animé. A certains moments, les équipages se suivaient sans interruption; c'était un véritable défilé qui s'est prolongé jusqu'à une heure fort avancée de la nuit.

proie pour l'ombre! le bonheur était ici!...

Lorsque Berthier eut pris quelques rafraichissements :

« Si nous allons fumer un cigare ? fit-il. — Justement, dit Hector, j'ai d'excellents havanes. — Ce n'est pas de cigare qu'il s'agit, dit Lucile à sa tante lorsqu'ils se furent éloignés. Mon tuteur a aujourd'hui quelque chose d'extraordinaire et qui m'intrigue fort. — Allons prendre l'air aussi, » répondit M<sup>me</sup> de Champreux.

Et toutes deux allèrent s'asseoir sur un banc adossé au mur de la maison.

Au-dessus d'elles, une fenêtre était ouverte, et à l'intérieur Berthier et Hector, qui ne les savaient point là, échangeaient les paroles suivantes :

« Vous avez deviné, mon cher Hector, que j'avais à vous parler? — Oui, dites; je vous écoute, cher Monsieur. — J'ai appris ce matin votre arrivée, et je me réjouissais de vous voir, lorsque la nouvelle la plus inattendue et la plus douloureuse m'est parvenue. Le journal de ce matin... — Ah! vous l'avez lu... — Sans doute. — Alors vous savez tout, ma ruine, mon déshonneur. — Votre déshonneur, mon ami, n'exagéons rien. Un prévenu n'est pas un homme déshonoré. Comprenez par

Nous avons voulu connaître le nombre des voyageurs partis pour Lille dimanche par le chemin de fer. Voici les renseignements officiels que nous devons à l'obligeance de M. le chef de gare :

1 <sup>o</sup>	cl.	357	voyageurs
2 <sup>o</sup>		1776	
3 <sup>o</sup>		6593	

Total... 8718

A ce chiffre, il faut ajouter 395 voyageurs qui sont aussi partis de Roubaix pour diverses destinations.

Le retour a amené un mouvement plus considérable encore, beaucoup de personnes parties à pied étant revenues par la voie ferrée et on peut évaluer à 19,000 le mouvement général de la journée dans notre gare.

Grâce aux mesures prises, la délivrance des billets s'est faite avec tout l'ordre possible; il y a bien eu à certains moments des bagarres dans la cour de la gare; des vêtements ont été déchirés, des chapeaux défoncés, des pipes cassées, mais ce sont là des petits désagréments inévitables en pareille occasion.

Aucun accident grave ne s'est produit, et tous ceux qui ont voulu prendre la voie ferrée ont pu partir.

A Tourcoing, 4,322 voyageurs sont partis hier pour Lille.

La Semaine religieuse annonce la mort de M. Ponné, curé de Hantay, près La Bassée.

On nous signale la disparition d'un homme nommé Louis Noé, tailleur, demeurant rue du Bassin. Cet homme n'a pas été vu depuis samedi. Voici le signalement qu'on nous prie de publier : cheveux châtains, moustache blonde; il était vêtu d'un paletot en drap marron, d'un pantalon gris et portait des pantalons gris.

Le corps des sapeurs-pompiers célébrait hier sa fête annuelle. Le banquet a été suivi d'un bal.

Ce matin, un obit a été célébré à Saint-Martin pour les membres décédés.

Les distributions des prix de l'Université sont fixés, cette année, pour Paris, aux 5 et 6 août prochain, et celle des lycées et collèges des provinces auront très probablement lieu le 7 ou le 8.

Le Gymnase donne en ce moment une comédie en deux actes de notre concitoyen, Gustave Nadaud. Cette comédie est intitulée *Dubois d'Australie*. Voici ce que M. Edouard Fournier en dit dans la Patrie :

« La comédie de Nadaud, *Dubois d'Australie*, est un joli « fait divers », une variante très fine de la vieille pièce de Sébastien Mercier, *L'habitant de la Guadeloupe*. — Dubois s'est enrichi en Australie, mais il en revient ruiné. Il le dit, on n'y croit pas; on aime mieux le croire riche. Il laisse faire, et sous le couvert de cette fortune qu'on lui prête, et qu'il ne rendra pas, il se donne toutes les aises qu'il veut, et fait tous les heureux qu'il peut : il marie, par exemple, — cela allait de soi — les deux amoureux de la pièce. — Elle est, cette pièce, d'une allure charmante, sans surprises ni suraigus, de la nuance même des chansons les plus aimables de l'auteur, et de son joli volume, l'odyllo. L'air de sa chansonnette : *Où l'onhomme vit encore*, dont l'orchestre joue spirituellement le refrain en basse continue, en donne juste le ton. — Pradeau, dans le rôle de Dubois, qui est toute la pièce, est excellent. Lui aussi, il est dans la note du vrai « bonhomme » qui Dieu merci vit encore. »

des coquins, vous êtes leur victime et non leur complice.

— Devant la loi je suis leur complice, et je serai compris dans l'arrêt qui doit les flétrir.

— Mais pourquoi avoir fui Paris et être venu ici ?

— Hier encore, j'ignorais que je fusse poursuivi, et, de tout mon malheur, je ne savais que ma ruine. C'est par le journal...

— A cette lecture, interrompit Berthier, je me hâtai d'accourir, afin de vous avertir et de prévenir une catastrophe. Car, songez-y, d'un moment à l'autre on peut venir ici vous arrêter, sous les yeux de votre mère. La pauvre femme... un tel coup la tuerait!... Et maintenant que comptez-vous faire ? — Partir demain pour l'étranger. — Fuir? Vous n'y songez pas, ce serait agir en coupable. Il faut aller vous constituer prisonnier. Quittez les Clapiers dès ce soir. Il le faut. Le péril est imminent. L'honneur, la vie de votre mère... — Un cri étouffé, sinistre, l'interrompit. Ce cri fut aussitôt suivi d'appels désespérés; pâles et tremblants, ils s'élançèrent à la fenêtre.

— Lucile soutenait M<sup>me</sup> de Champreux, privée de connaissance.

Le malheureux père avait tout entendu.

Un moment, la main au cœur, elle était restée muette et blême, puis elle

Voici le programme des morceaux de musique qui seront exécutés jeudi prochain, sur la Grande-Place, à 8 heures 1/2 du soir, par la Fanfare Delattre :

- 1<sup>o</sup> Allegro militaire, M. Klein.
- 2<sup>o</sup> Ouverture fantastique, M. Bieger.
- 3<sup>o</sup> Marche, Buot.
- 4<sup>o</sup> Fantaisie, Millescamps.
- 5<sup>o</sup> Boléro, Tarafa.
- 6<sup>o</sup> Polka, N. Bonsquet.

Voici les détails que publie l'*Avenir du Pas-de-Calais* sur l'assassinat dont nous avons déjà parlé :

Un charretier, faisant le service des bateaux le long du canal de la Scarpe, passait hier, vers cinq heures et demie du matin, près de l'embouchure du canal de la Seneuse, territoire de Courchelette (Nord). Arrivé vis-à-vis des fours à noir animal de M. Kuhlmann, il aperçut sur la berge un chapeau, un porte-monnaie et un portefeuille. Ayant examiné ces objets, il ouvrit le portefeuille, croyant y trouver quelques indices sur sa provenance.

Effectivement, il y trouva une carte postale, à l'adresse de M. Mastaing, maître menuisier à Corbehem. Il courut aussitôt à l'adresse indiquée et trouva M<sup>me</sup> Mastaing très inquiète de ce que son mari n'était pas rentré depuis lundi. Le charretier alla de suite faire sa déclaration chez le garde-champêtre, le maire étant absent. Deux bateliers auxquels il expliqua la disparition de Mastaing, fouillèrent immédiatement le canal, près de l'endroit où avaient été trouvés les objets précités et après quelques recherches, ils ramènèrent un cadavre, qui fut reconnu de suite pour celui de Mastaing.

Le corps retiré de l'eau fut déposé sur la rive en attendant qu'on pût le transporter à Corbehem. Une large tâche bleuâtre au-dessus de l'œil droit, démontrait que la victime avait été l'objet d'une agression. M. Mastaing, maître menuisier, maréchal et débitant à Corbehem, âgé de 40 ans, père de cinq enfants, jouissant de l'estime générale, était parti lundi matin de son domicile pour se rendre à Vitry. Après avoir fait quelques courses dans cette localité il était reparti pour Douai à pied.

Il avait confié à un de ses amis, avec lequel il s'était rencontré vers six heures et demie du soir à Douai, qu'il avait fait quelques emplettes et qu'il se disposait à repartir pour Corbehem en suivant les rives de la Seneuse, il aura été assailli par un individu qui l'aurait étourdi d'un coup de bâton et l'aurait ensuite jeté dans le canal. Toutefois, il y aurait eu lutte, et ce qui vient à l'appui de cette probabilité, c'est que l'on a retrouvé la clef de sa montre, qui avait été projetée à quelques pas de la lutte. Le porte-monnaie était complètement vide, ainsi que le portefeuille. Quant à la montre et à la chaîne, elles avaient disparu.

MM. le procureur de la République et le capitaine de gendarmerie d'Arras se sont transportés hier dans l'après-midi à Corbehem, accompagnés d'un médecin de notre ville chargé de faire les constatations légales.

Nous croyons pouvoir assurer que c'est le parquet de Douai qui est chargé de l'instruction, le cadavre ayant été retiré de l'eau sur le territoire du département du Nord, à quelques mètres de celui du Pas-de-Calais.

Ce matin, nous nous sommes transportés à Corbehem, afin de relever nous-mêmes les divers incidents de ce fatal événement. Nous croyons devoir ajouter que rien ne saurait peindre l'effroi de ces laborieuses populations qui ne se sentent pas suffisamment protégées. Des agressions presque quotidiennes, des vols de toute nature, ayant eu lieu fréquemment à Corbehem et aux environs, dans ces derniers temps.

La fête du 21 juin 1874, à Lille.

Après St-Bertrand et St-Thomas de Cantorbéry, après St-Louis et Louis XIV, voici Pie IX, le grand pontife, le Pape de l'Immaculée Conception et du Concile du Vatican qui vient à son tour honorer Notre-Dame de la Treille. Par son ordre et en son nom, notre vénéré pasteur, l'éminent cardinal Régulier,

avait poussé un cri et était tombée, atteinte d'un coup mortel.

Son fils et son vieil ami la transportèrent dans sa chambre, et un domestique courut prévenir le médecin et le curé.

Le désespoir d'Hector était morne et effrayant.

La fatalité semblait l'avoir marqué au front.

Il avait tué sa mère... ou du moins il tremblait de l'avoir tuée... tandis que Berthier, interrogant d'un regard navré le visage de la vieille dame, se disait : « Pourvu qu'elle ne se réveille pas ! »

Il valait mieux, en effet, qu'elle fût morte.

Un moment, les témoins de cette scène désolée frémissaient d'espérance et de crainte. Les frères de Mme de Champreux s'agitèrent, ses paupières se soulevèrent, mais ses lèvres restèrent sans voix et ses yeux sans regard. C'était le suprême effort de la vie expirante.

« La bouche, desséchée, demeura muette. — Ma tante se meurt ! » gémit Lucile, tombant à genoux et se voilant le visage.

Le vieux Berthier, qui avait vu soulever la mort et conservait tout son courage, s'approcha du cadavre, lui ferma les yeux, puis détacha du fond de l'alcôve un petit crue fix qu'il plaça sur la poitrine de la chrétienne foudroyée.

La douleur, cependant, le suffoquait, car lui aussi se reprochait d'avoir causé

va couronner la patronne de Lille. Par un effort d'amour, le Saint-Pontife a désiré que le jour choisi pour ce couronnement fût l'anniversaire de son propre couronnement. Il semble que Pie IX ait voulu, en quelque sorte, enlever la couronne posée sur son front par l'Eglise, pour la déposer aux pieds de Marie ; touchant symbole d'un pontificat qui a été consacré, pour une si grande part, à la glorification de la Mère de Dieu, et qui s'est placé tout entier sous ses auspices ! Tous les témoins, ou plutôt tous les acteurs de cette grande fête, ont compris la pensée du grand Pape, et ils ont tenu à associer intimement Pie IX aux hommages rendus à Marie. Les discours prononcés dans nos églises par tant de bouches éloquentes, les emblèmes portés dans le cortège de Notre-Dame de la Treille, les drapeaux et les devises qui ont paré aujourd'hui nos demeures, toute la fête proclame par mille voix, avec l'amour des fidèles pour Marie, leur amour pour Celui qui la sait si bien honorer.

Dès le matin, toute la ville était en émoi. La population de Lille paraissait doublée. De toute part, des foules d'étrangers, venus pour apporter à la fête le concours de leur zèle, parcouraient la ville, où ils allaient voir des préparatifs de la solennité. Ceux-ci étaient vraiment magnifiques. C'était le pavage des rues aux couleurs de la Vierge et à celles du St-Siège; c'étaient deux immenses arcs de triomphe, l'un orné de décors peints, l'autre couvert de verdure; c'était enfin un reposoir de trente mètres de largeur, splendidement décoré, couvert de drapeaux, de banneroles et d'orfèvrerie ornée principalement de vingt-quatre écussons rappelant les divers titres sous lesquels Marie est invoquée, des armes du St-Père, de ceux de la ville et de ceux des évêques qui devaient prendre part à la cérémonie. Ce reposoir était placé en face la nouvelle préfecture et au milieu de la place.

Mais que dire des efforts épuisés de la population pour solenniser le couronnement de sa patronne ? Ce n'était pas seulement sur le parcours que devait suivre le cortège que se multipliaient de toute part les tentures et les drapeaux; c'est dans la ville entière.

C'est vers deux heures que le cortège a été mis en marche vers le lieu du couronnement.

Nous renoncions à le décrire entièrement. Il se composait de près de cinquante groupes et a mis près d'une heure et demie à défilé. Mais nous devons dire que jamais nous n'avons vu procession mieux organisée, plus complète et plus imposante. Au milieu de toutes les pompes de l'Eglise, toutes les œuvres y étaient représentées, tout son culte y était figuré; ou plutôt, c'était en quelque sorte le catholicisme tout entier qui vivait en elle.

Au milieu des robes blanches, des riches ornements, voici que passent les orphelins, les pauvres, les infirmes, les vieillards, ces premiers conviés à toutes les fêtes de l'Eglise. Voici tous les ordres religieux, vivante représentation de toutes les vertus, de tous les dévouements qu'enfante le catholicisme. On pouvait dire en les voyant se succéder : voilà la prière, voilà la pénitence, voilà l'apostolat de la parole, voilà l'apostolat de l'éducation, voilà la charité du catholicisme, représentés par leurs héros.

Tous les trésors de l'Eglise étaient étalés aux yeux, et Dieu sait si, malgré les pillards de la Révolution, la piété des fidèles les a fait riches dans notre diocèse. Que de riches bannières, que de statuts de saints, que d'ex-votos, que de somptueux emblèmes, que de magnifiques chasses, surtout que de saintes reliques ! La plus inestimable de toutes ces reliques, une portion de la Croix, ouvre leur défilé. Puis viennent celles des apôtres de notre diocèse, puis celles de saint Louis, roi de France, le père de nos rois et l'un des célestes protecteurs de la patrie. — O saint Louis, priez pour nous.

Nous avons renoncé à parler de tous les groupes, signalons en passant quelques-uns.

Le groupe des jeunes filles de la confrérie du Saint-Rosaire était un des plus gracieux. Les élèves de l'Ecole libre de St-Joseph avaient entrepris de donner un vivant souvenir de tous les puissants qui ont le plus particulièrement honoré la reine de la fête.

le malheur qu'il redoutait et avait voulu prévenir. Son regard était celui d'Hector, craignant d'y rencontrer un reproche.

Lucile était la moins malheureuse; elle pouvait pleurer, et elle pleurait.

Elle pria pour sa seconde mère, et aussi pour Hector, que les épreuves les plus cruelles lui rendaient plus intéressant que ses succès.

Cependant plusieurs heures s'étaient écoulées, et le crépuscule ajoutait sa mélancolie à la scène que nous venons d'esquisser, lorsque la clochette de la porte d'entrée retint de nouveaux.

« Lucile se leva avec empressement. — Attendez ! fit Berthier. Nous ne savons qui nous arrive. Vous, mon cher Hector, passez dans la pièce à côté ou dans votre chambre. — J'écrivais votre pensée, dit Hector; mais maintenant à quoi bon ? — Si voulez rester cette nuit à pleurer avec nous. — Le comte terra la main de son vieil ami et éteignit la lumière. — Il était temps, déjà des pas se faisaient entendre dans le corridor. Berthier alla au-devant des visiteurs, qui, ainsi qu'il l'avait pressenti, étaient le commissaire de police et le brigadier de gendarmerie. (A suivre)

Au milieu de leurs rangs marchaient Lydéric, le premier forestier de Flandre, le premier aussi des promoteurs de la dévotion à N.-D. de la Treille, puis Baudouin V, comte de Flandre, fondateur de la collégiale de Saint-Pierre et de la chapelle de N.-D. de la Treille, et saint Louis, puis Philippe de Bourgogne, Jean le Vasseur, le mayeur de 1634, et Louis XIV.

Saluons les délégués de nombreuses conférences de Saint-Vincent de Paul. Ce sont les apôtres de la charité dans le monde. Leur groupe est nombreux et tout y inspire le respect. Au milieu d'eux, nous entendons une voix forte qui récite le chapelet et à laquelle répondent celles de ses voisins.

Voici encore les députations d'autres diocèses français et celles de la Flandre belge, qui voit toujours une patronne vénérée dans N.-D. de la Treille.

Puis vient une députation des cercles d'ouvriers portant une statue colossale de St-Pierre, faite exprès pour la circonstance. Elle est entourée d'une partie des cercles et de leurs comités, où l'on remarque surtout des militaires et des magistrats. C'est aussi aux cercles d'ouvriers qu'est confié l'insigne honneur de porter l'estrade de Notre-Dame de la Treille. Aucun choix ne pouvait être fait qui rencontrât de plus universelles sympathies.

Enfin, voici le vénérable groupe des prélats, où tant de personnalités éminentes, tant de vertus apostoliques dignes des apôtres et non moins éprouvés que les leurs appellent l'admiration et le respect. La

grande partie de la ville, au milieu d'un peuple immense, au son des tambours, des clairons et des musiques militaires. Il arrivait sur la place où doit avoir lieu le couronnement, et alors commence une scène magnifique.

Le cortège se range dans un ordre parfait, qui présente le plus beau spectacle. Nos Seigneurs les évêques se rangent autour de l'image miraculeuse, et la cérémonie commence au milieu de la vive émotion des assistants.

Au moment où la couronne donnée par le St-Père touche le front de N.-D. de la Treille, les profonds sentiments de la foule éclatent en cris enthousiastes : Vive N.-D. de la Treille ! Vive Pie IX ! Vive le cardinal ! Ces acclamations ne prennent fin que pour faire place au chant du *Salve Regina*, suivi du *Te Deum*, qui sort des milliers de poitrines avec l'accent d'une entraînant ardeur.

Enfin la cérémonie est terminée par la bénédiction collective de tous les évêques. Il faut avoir assisté à pareil spectacle et dans de semblables circonstances pour en comprendre la majestueuse et émouvante grandeur.

Tels sont, trop rapidement, trop imparfaitement retracés, les grands traits de la fête du Couronnement de N.-D. de la Treille. Que ne pouvons-nous y joindre, comme nous l'aurions fait si le temps et l'espace ne nous faisaient défaut, une rapide esquisse des discours par lesquels Mgr Mermillod, Mgr Capel, Mgr Bastide et d'autres voix éminentes ont donné dans nos églises d'éloquents échos aux sentiments qu'elle fait naître et en ont tiré de féconds enseignements. Avec l'impression que ces paroles ont laissée dans nos cœurs, le souvenir de la grande fête du 21 juin vivra dans les traditions lilloises, où il prendra une place considérable à côté de tant d'autres manifestations de la vénération, de l'amour et de la confiance de la ville envers N.-D. de la Treille. (Vraie Franco.)

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 19 JUIN 1874. — Ernest Ryckboeck, au Blanc-Seau. — Amélie Louise Albertine Marie Joseph Herbaux, rue Notre-Dame. — Gabrielle Marie Devos, rue des Couloirs.

DU 20. — Victor Ferdinand Joseph Descamps, rue du Moulin-Fagot. — Céline Angélique Desmout, au Grand plaisir. — Germaine Marie Lecomte, au Grand plaisir. — Pauline Antoinette Lehembre, rue Notre-Dame.

DU 21. — François Henri Duguayère, au Blanc-Seau. — Thérèse Marie Leuindan, rue de Renais.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 19 JUIN 1874. — Jules Duquesnoy, 4 ans, rue du Nord.

DU 20. — Alfred Desneulin, 2 mois, à la Croix-Rouge. — Pierre J.-B. Joseph Couplun, 1 mois, rue du Haze. — Elise Nolf, 24 ans et 4 mois, dévideuse, rue de Manin.

DU 21. — Catherine Lavalard, 62 ans et 3 mois, couturière, au Blanc-Seau. — Thérèse Delplanque, 10 ans 10 mois et 10 jours, rue de Renais. — Arthur Amand Derveaux, 14 jours, au Bruppain. — Henri Joseph Descamps, 44 ans et 9 mois, marchand épicer, rue de Manin.